

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Dampierre-dysfonctionnements>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Dampierre-en-Burly : Les dysfonctionnements dans une centrale du Loiret mis en lumière**

3 octobre 2001

France : Dampierre-en-Burly : Les dysfonctionnements dans une centrale du Loiret mis en lumière

L'oubli d'un assemblage dans le cœur du réacteur a entraîné un décalage des 113 autres assemblages combustible. "Dans d'autres circonstances plus pénalisantes, mais possibles, il aurait pu y avoir un début de réaction nucléaire pendant le chargement" explique Jérôme Goellner de l'ASN.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a reclassé l'incident survenu le 2 avril dernier dans la centrale EDF de Dampierre (Loiret) au niveau 2 de l'échelle internationale de gravité des incidents nucléaires, qui en compte sept. L'erreur de chargement de combustible qui était survenue lors du remplissage du réacteur numéro quatre a été jugée plus sérieuse, après enquête d'EDF, qui a proposé ce reclassement de gravité de 1 à 2.

En principe, les assemblages de combustibles neufs doivent être harmonieusement répartis avec les assemblages qui ont servi et sont usagés. « Il s'agit d'éviter la formation d'une masse critique qui déclenche les réactions nucléaires », analyse Jérôme Goellner, directeur adjoint de l'ASN. Mais l'oubli d'un assemblage a provoqué un décalage des cent treize autres, qui n'aurait jamais dû se produire. « Dans d'autres circonstances plus pénalisantes, mais possibles, il aurait pu y avoir un début de réaction nucléaire pendant le chargement, explique Jérôme Goellner. Fort heureusement, cet incident n'a pas eu lieu. Et, s'il s'était produit, les agents qui effectuaient le chargement auraient été soumis à une radioactivité limitée, sans risque pour leur santé, mais significative. »

Cet incident a conduit l'ASN à demander à EDF de revoir ses procédures de communication entre les agents qui travaillent dans le bâtiment du combustible et ceux qui se trouvent près du réacteur. De plus, l'ASN demande à EDF de revoir ses procédures de contrôle et l'ergonomie de certains équipements. Les appareils de communication sans fil sont proscrits pour éviter les interférences avec les équipements de sécurité, et les téléphones fixes se trouvent parfois à plusieurs mètres de l'endroit où travaillent les agents. Ces demandes de l'ASN concernent la quasi-totalité des centrales nucléaires. C'est le deuxième incident de niveau 2, cette année. Il y avait eu en 2000, en France,

deux incidents de même catégorie (chez EDF) et 173 de niveau 1 dont 134 qui concernent le parc nucléaire d'EDF.

3 octobre 2001

Par DELBECQ Denis

Libération

<https://www.liberation.fr/societe/0101388470-un-incident-nucleaire-pas-si-anodin>